



# Pèlerinage à Lourdes 24-29/7/21

A retourner avant le 24 mai Hausse du prix à partir du 15 mai

**Clôture des inscriptions repoussée au 30 juin. Hausse du prix de 50€ à C/ du 22 juin**

## FICHE D'INSCRIPTION

INDIVIDUELLE N°

Ne rien inscrire. Merci.

(Pèlerin hospitalier)

**L'hospitalité n'emmènera pas des pèlerins malades à Lourdes cette année en raison de la pandémie. Les hospitaliers sont invités à venir à Lourdes vivre un temps de ressourcement. Des propositions spécifiques leurs seront faites tout en participant au programme général du pèlerinage.**

\*\*\*

**Direction des pèlerinages** - 12, place de Lavalette - CS 90051 - 38028 GRENOBLE Cedex 1 - Tél : 04 38 38 00 36

pelerinages@diocese-grenoble-vienne.fr - Permanences : mardi 8h30 à 12h00 - jeudi 13h45 à 16h30

N° immatriculation ATOUR France : IM038110025 - N° contrat MSC Pro : 0020820035000287 - N° client Garantie financière : ATRADIUS N°543870

Mme Mr Sr Père : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Date de Naissance\* : \_\_\_\_\_ Nationalité : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_ (obligatoire) E-mail : \_\_\_\_\_

Tél portable : \_\_\_\_\_ (obligatoire) Je viens pour la 1<sup>ère</sup> fois à Lourdes avec le diocèse  oui  non

(\* ) Pour les mineurs, remplir une fiche sanitaire de liaison **et** pour ceux non accompagnés de leurs parents, remplir une autorisation parentale. Documents à demander à la direction des pèlerinages ou à télécharger sur le site [https://www.diocese-grenoble-vienne.fr/pelerinages\\_diocese.html](https://www.diocese-grenoble-vienne.fr/pelerinages_diocese.html)

**Personne hors pèlerinage à contacter en cas d'urgence au cours du pèlerinage (à compléter obligatoirement) :**

Nom, prénom, adresse, tél, **tél portable (d'une personne hors pèlerinage)** : \_\_\_\_\_

Je prépare ou je viens de recevoir un sacrement de l'initiation chrétienne (baptême, confirmation, eucharistie)

**VOYAGE EN CAR** : Notez vos préférences pour le départ en indiquant un deuxième lieu possible

Grenoble : Notre Dame de Sion (Parking de la piscine Louise Michel, derrière Saint Pierre du Rondeau)

Bourgoin : Lycée St Marc (Nivolas-Vermelle)

Vienne : Lycée Robin (Sainte Colombe, à côté de la piscine)

Je m'inscris à la proposition de l'évêque : halte à l'église de Simorre au retour (cf le dépliant qui présente le projet).

**PRIX DU SEJOUR** à l'hôtel de la Croix des Bretons : il comprend les frais d'inscription, le transport et l'hébergement Eco + (\*) en pension complète du dîner du 1<sup>er</sup> jour au déjeuner (pique-nique) du dernier jour :

(\*) Linge de toilette et gel douche dans les chambres à l'arrivée mais pas renouvelés pendant le séjour. Pas de service ménage pendant le séjour.

**409€ par personne chambre 2 lits ou couple // Supplément chambre seule 125€ // Réduction chambre triple 10€**

**Hausse de 50€ à partir du 15 mai**

Les enfants de -10 ans bénéficient d'une réduction (interroger la Direction des Pèlerinages)

Je désire une chambre :  1 lit  2 lits  couple  3 lits

Si vous souhaitez partager une chambre double, indiquer les nom et prénom de l'autre personne (la direction des pèlerinages ne prendra pas la responsabilité de compléter les chambres du fait de la pandémie) : \_\_\_\_\_

Pour votre confort, merci de nous signaler vos régimes alimentaires ou toutes difficultés que vous jugez utiles de nous communiquer afin que nous les transmettions à votre hôtel. Attention, vous ne pourrez pas bénéficier de chaises bleues ou voiturettes puisque nous ne serons pas à St Frai cette année : \_\_\_\_\_



**REGLEMENT (PAR PERSONNE) : Chèque.s à libeller à l'ordre de : DIRECTION DES PELERINAGES**

Règlement par chèques vacances acceptés (selon date de validité)

Séjour (409€ tarif adulte)	
Supplément chambre individuelle + 125€	+
<b>Sous-Total</b>	
Réduction	-
Hausse à partir du <b>22 juin</b> + 50 €	+
<b>Sous-Total</b>	
Bon de tombola (hospitalité)	-
<b>Sous-Total</b>	
Participation libre de solidarité aide aux personnes dans le besoin à partir en pèlerinage. Merci (facultatif)	
<b>TOTAL D'Û</b>	

<b>MODE DE REGLEMENT :</b> (cadre réservé au secrétariat)	<b>Date.s</b>	<b>Montant.s</b>
En espèces :		
En chèque.s :		
En chèque.s vacances : Ne pas remplir la case prestataire		
<b>TOTAL Réglié</b>		

Le montant total du pèlerinage est à régler à l'inscription. Un paiement fractionné est possible, le paiement devant être soldé avant le 10 juillet 2021.

**Conditions Générales et de participation financière :** Nos pèlerinages sont effectués selon les conditions générales conformes aux articles L211-1 à L211-23 du Code du Tourisme actualisé au 1<sup>er</sup> juillet 2018, aux dispositions des articles R211-1 à R211-40 du même code, ainsi que des arrêtés fixant les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation de voyages et de séjours. Un résumé de vos droits est à votre disposition, conformément à l'arrêté du 1<sup>er</sup> mars 2018. L'ensemble des garanties de la Mutuelle St Christophe est également consultable. Tous ces documents sont à votre disposition au bureau des pèlerinages, aux horaires des permanences, et sur le site du diocèse, rubrique « vivre sa foi », page « pèlerinages diocésains, bouton « conditions générales » [https://www.diocese-grenoble-vienne.fr/CGV\\_pelerinages.html](https://www.diocese-grenoble-vienne.fr/CGV_pelerinages.html)

**Numéros d'urgence en cas de sinistre :** Dans tous les cas, Informer la Direction des Pèlerinages du sinistre : **06 63 56 83 67**

Accident corporel, rapatriement, besoin d'assistance : avant toute autre intervention, appeler le numéro d'urgence 24h/24h - Mutuelle St Christophe Assistance : **01 55 92 26 16**

Accident matériel, tout événement mettant en cause l'assurance : avant toute autre intervention, contacter - Mutuelle St Christophe Assurances : **01 56 24 76 00**

**Conditions particulières :** Les conditions particulières de ce pèlerinage sont constituées du programme prévisionnel, des caractéristiques des hébergements et des moyens de transport, de la liste des prestations comprises ou non comprises, des conditions de règlement et d'annulation. Elles sont disponibles au bureau des pèlerinages pendant les permanences, et sur le site du diocèse uniquement pendant la période des inscriptions.

**Conditions d'annulation :** En cas d'annulation avant le départ de la part du pèlerin, une somme de 60 € sera retenue par la Direction des Pèlerinages pour frais de dossier, le reste sera remboursé. En cas d'annulation avant le départ de la part du pèlerin pour cause médicale justifiée, la somme versée lui sera intégralement remboursée. En cas d'impossibilité de partir pour un pèlerin, il peut céder sa place à une autre personne qui accepte les conditions du présent voyage. En cas d'annulation, avant le départ, de la part de la direction des Pèlerinages (par exemple nombre d'inscrits inférieur au minimum indiqué) l'intégralité du montant versé par le pèlerin lui sera remboursée, sans qu'il puisse prétendre à une indemnité supplémentaire.

**Information sur les données personnelles :** Les informations recueillies sont utilisées à des fins de traitement de votre inscription et de gestion du pèlerinage. En m'inscrivant, j'accepte que la direction des pèlerinages du diocèse de Grenoble-Vienne utilise mes coordonnées pour m'envoyer ses propositions de programmes. Les données seront conservées tant que je resterai en contact avec la direction des pèlerinages. Aucune information ne sera ni cédée, ni transmise à un tiers. Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, renforcée par le RGPD du 24 avril 2016 mis en application le 25/05/2018, vous bénéficiez d'un droit d'accès, suppression ou rectification des informations vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit en vous adressant par email à : [protectiondesdonnees@diocese-grenoble-vienne.fr](mailto:protectiondesdonnees@diocese-grenoble-vienne.fr)

**Spécial 2021 :** Un test PCR ou antigénique de moins de 72h négatif sera exigé, vacciné ou pas. L'attestation sera à remettre, le jour du départ, au responsable de car ou au responsable d'hébergement pour ceux qui iront à Lourdes par leurs propres moyens. L'absence de ce document annulera automatiquement votre participation. Aucun remboursement ne sera effectué.

En signant ce document, je m'engage à respecter les consignes sanitaires en vigueur au moment du pèlerinage qui me seront communiquées par la direction des pèlerinages le moment venu.

En m'inscrivant, j'autorise la direction des pèlerinages à utiliser, uniquement dans le cadre de son activité, les photos et vidéos qui pourraient être prises de moi. En signant ce bulletin, je reconnais avoir pris connaissance du programme prévisionnel, des conditions de transport et d'hébergement, de la participation financière, ainsi que des conditions générales et des garanties de la Mutuelle Saint Christophe.

**Je fais une copie de ce bulletin qui fait office de contrat que je conserve.**

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ Signature, précédée de la mention « Lu et approuvé »

**NE RIEN INSCRIRE MERCI**